États-Unis : sous pression judiciaire, Apple ouvre un peu l'App Store

Description

Concession sur les paiements en dehors de lâ \in TMApp Store, imposition par le juge de moyens de paiement alternatifs dans les applications : lâ \in TMApp Store doit sâ \in TMouvrir, mais il respecte le droit de la concurrence amÃ \bigcirc ricain.

Confronté aux autorités de la concurrence en Asie, Apple doit, aux États-Unis, faire face aux juges. En effet, sur son premier marché, Apple se doit de sauver ce qui fait la force de son écosystème : lâ \in TMassociation étroite et exclusive entre ses terminaux et son écosystème de services, dont lâ \in TMApp Store, son magasin dâ \in TMapplications. Ce dernier, associé Ã lâ \in TMApple Pay, permet à Apple de prélever des commissions qui peuvent sâ \in TMélever jusquâ \in TMà 30 % de la dépense de lâ \in TMutilisateur dâ \in TMune application. Or, les critiques à lâ \in TMégard de ce système intégré se multiÂplient. Il pénaliserait les développeurs et lâ \in TMinnoÂvation, tout en favorisant une augmentation du prix pour le consommateur du fait des commissions, autant de caractéristiques qui soulignent une possible atteinte au droit de la concurrence. Apple fait donc des concessions sur le marché américain afin dâ \in TMéviter le pire : un jugement qui lui imposerait dâ \in TMautoriser des magasins dâ \in TMapplications tiers sur ses propres terminaux.

Le 27 août 2021, Apple a ainsi annoncé s'être mis d'accord avec un groupe de développeurs californiens pour renoncer à l'action qu'ils avaient intentée en 2019, lui reprochant d' «Â avoir accaparé le marché des applis iOS avec son App Store et utilisé en connaissance de cause son monopole pour établir des commissions et des frais destructeurs de bénéfices Â». Afin de permettre à ces développeurs de facturer des services sans passer par l'App Store, Apple les autorise à prévenir leurs clients de l'existence de moyens de paiement alternatifs en dehors de l'App Store, par exemple via un mail ou un SMS. La concession est donc minime : la communication sur les alternatives à l'App Store reste interdite depuis les applis et tout paiement in-app doit encore passer par l'Apple Pay. Le même jour, Apple a également annoncé que les commissions, réduites à 15 % pour les éditeurs réalisant moins de 1 million de dollars de chiffre d'affaires par an, allaient être maintenues pendant trois ans, la décision ayant été prise dans un contexte de pandémie.

Le 10 septembre 2021, la juge Yvonne Gonzalez Rogers a forcé Apple à de nouvelles concessions dans le procÃ"s qui l'oppose à Epic Games (voir *La rem* n°57-58, p.69). Elle considÃ"re en effet que les conditions commerciales de l'App Store sont trop restrictives et qu'Apple n'a pas le droit d'imposer son propre systÃ"me de paiement. Apple devra donc, dÃ"s 2022, autoriser les éditeurs d'applications à proposer des moyensÂ*in-app* de paiement, ce qui leur permettra de ne pas payer

la commission associée à l'Apple Pay. Ces moyens de paiement seront donc externes, ce qu'indique l'injonction de la juge qui intime à Apple d'autoriser les développeurs à «Â inclure, dans leurs applications et boutons de métaÂdonnées, liens externes ou autre appel à des actions de la part du client, des systÙmes d'achat alternatifs à celui de l'App Store Â». En revanche, la juge n'a pas retenu l'accusation de pratiques monopolistiques liées à l'App Store ; Apple pourra donc continuer de décider quelles applications y ont toute leur place ou non, et ceci au gré des modifications de ses conditions d'utilisation. C'est la raison pour laquelle, le 22 septembre 2021, Apple a informé Epic Games que son jeu Fortnite, déjà retiré de l'App Store, le resterait jusqu'à l'épuisement des recours dans le procès qui oppose les deux parties.

Cette décision de la juge est lourde de conséquences. En effet, si \hat{A} «Â le succÔs $n\hat{a}$ €TMest pas illé $gal\hat{A}$ », a-t-elle rappelé, néanmoins il justifie des commissions liées à un écosystÔme performant, dans la mesure où les développeurs souhaitent en bénéficier. Ce sera le cas quand, pour des raisons de fluidité de lâ€TMexpérience de leurs utilisateurs, les développeurs dâ€TMapplications sur lâ€TMApp Store préféreront recourir à lâ€TMApple Pay plutÃ′t que de renvoyer vers des interfaces de paiement alternatives. Cette décision pérennise ainsi en grande partie lâ€TMécosystÔme mis en place par Apple. Elle permettra par ailleurs à Apple de contester plus fermement les critiÂques pour pratiques anticoncurrentielles qui émanent dâ€TMune partie de la classe politique américaine.

Ainsi, des sénateurs portent actuellement un projet de loi baptisé Open App Markets Act, qui vise à imposer le *sideloading* (transfert de fichiers entre deux appareils), à savoir forcer les éditeurs d'OS pour smartphone à autoriser l'installation de magasins d'applications concurrents du leur.

Sources:

- « Google et Apple visés par un projet de loi américain », Tom Kerkour, *Le Figaro*, 13 août 2021.
- « Sous la pression des développeurs, Apple fait sauter un verrou de son App Store », Hortense Goulard, Sébastien Dumoulin, Les Échos, 30 août 2021.
- « ProcÃ"s Epic : Apple encore contraint de lâcher du lest aux développeurs », Hortense Goulard, *Les Échos*, 13 septembre 2021.Â

Categorie

1. Les acteurs globaux

date créée 15 février 2022 Auteur alexandrejoux